Prévention du risque chimique

100 % e-learning à votre rythme

Repérer les dangers chimiques, exploiter l'étiquette et la fiche de données de sécurité, puis appliquer les mesures de prévention adaptées à son activité.

Public concerné

Salariés et intervenants utilisant, stockant ou côtoyant des produits chimiques ou des agents générés par l'activité : entretien, maintenance, logistique, atelier et services.

Prérequis

Aucune connaissance technique préalable exigée. Comprendre les consignes en français et disposer d'un ordinateur ou d'une tablette, d'un navigateur récent, du son et d'une connexion Internet. L'employeur vérifie l'adéquation du parcours aux missions et aux exigences du site.

Objectifs pédagogiques

1. Repérer les voies d'exposition, les effets immédiats et différés et les agents générés par le travail.
2. Retrouver les informations utiles dans une étiquette CLP, une FDS et une notice de poste.
3. Appliquer les mesures prévues de réduction de l'exposition, de stockage, de transvasement et d'hygiène.
4. Réagir à une anomalie ou une exposition sans improviser de mélange, de neutralisation ou de secours dangereux.

Durée et organisation

1 h indicative, exercices et évaluation compris, hors pauses. La durée varie selon le positionnement, la réflexion et le rythme de chaque participant. Elle ne constitue pas un minimum réglementaire universel.

Inscription et accès

Accès nominatif depuis l'espace stagiaire après paiement et confirmation de la commande. Une place correspond à une personne ; un pack ouvre ses formations à cette même personne.

49 € HT par participant

Tarifs entreprise dégressifs sur devis selon le nombre de participants.

Programme détaillé

6 séquences - 60 minutes indicatives, hors pauses

01	**Accueil et positionnement - 5 min**	Repérer les produits et procédés rencontrés et identifier les limites de la sensibilisation.
02	**Dangers, exposition et effets - 10 min**	Voies respiratoire, cutanée, oculaire et digestive ; effets aigus et chroniques, CMR, poussières, fumées et gaz produits par l'activité. Distinguer danger et risque réel au poste.
03	**Étiquette, FDS et notice de poste - 10 min**	Pictogrammes, mention d'avertissement, mentions de danger et conseils de prudence. Retrouver les rubriques utiles de la FDS pour les premiers secours, la manipulation, le stockage, les protections et les incompatibilités.
04	**Prévenir l'exposition au quotidien - 15 min**	Suppression ou substitution étudiée par l'entreprise, captage et organisation ; EPI prescrits et leurs limites. Étiquetage des contenants, transvasement prévu, compatibilité du stockage, déchets et hygiène.
05	**Situations et conduite à tenir - 5 min**	Réagir face à un flacon non identifié, à un captage défaillant et à une fuite. Mettre à distance, alerter et appliquer les consignes et la FDS ; ne pas intervenir sans moyens ni compétence.
06	**Évaluation finale et synthèse - 15 min**	20 questions individuelles, correction commentée, reprise ciblée et repères à retrouver sur son poste.

Modalités et évaluation

Méthodes et moyens pédagogiques

Parcours individuel avec capsules visuelles commentées, transcription, réglages de lecture, exercices corrigés et situations professionnelles. Reprise du parcours au point enregistré. Les pauses personnelles s'ajoutent à la durée indicative.

Assistance et accessibilité

Assistance pédagogique et technique par le contact DSAF disponible depuis l'espace stagiaire. Les adaptations d'accessibilité sont étudiées avec DSAF avant inscription.

Évaluation des acquis

Positionnement initial, activités formatives avec correction, puis évaluation individuelle de 20 questions. Critère pédagogique DSAF : au moins 16 bonnes réponses et maîtrise des cinq décisions critiques. Après un premier échec, corrections et reprise ciblée avant une seconde tentative ; en cas de nouvel échec, accompagnement DSAF. Ce seuil n'est pas un minimum réglementaire national.

Suivi et documents

Bilan individuel des activités et de l'évaluation. Le suivi informatique ne constitue pas, à lui seul, une preuve d'attention ou de durée effective de présence. Aucun titre d'habilitation ou certificat professionnel spécifique n'est délivré automatiquement.

Périmètre de la formation

Sensibilisation générale. Ne remplace ni une formation France Chimie N1/N2, ni une formation spécialisée à un produit ou procédé, ni l'évaluation des risques et les consignes de l'employeur. Les CMR et autres risques particuliers nécessitent des dispositions adaptées.

Références documentaires

INRS - Risques chimiques : réglementation

INRS - Stockage des produits chimiques

Ministère du Travail - Fiche de données de sécurité